

Compte-rendu sommaire de la séance du : Vendredi 31 octobre 2014

La séance est ouverte à 20h30 par Monsieur le Maire.

En exercice 15, présents 12, votants 12. Etaient excusés : Mme Monique JACQUIER, M. Jean-Luc LAMPE et M. Jean-Pierre FLEURY.

A l'unanimité, le Conseil nomme secrétaire de séance Mme Nicole DERVIN.

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

A l'ordre du jour :

Taxe d'aménagement, Modification d'une régie de recettes, Bilan de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, Questions diverses.

Taxe d'aménagement

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 28 octobre 2011 instituant la taxe d'aménagement sur les autorisations d'urbanisme pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2014. Cette délibération n'étant pas reconductible de plein droit, il est nécessaire de faire un point sur la délibération prise en 2011.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants ; le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux actuel de 1%. Il décide d'ajouter aux exonérations actuelles les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

Modification d'une régie de recettes

Une régie de recettes pour l'encaissement du produit des photocopies a été instituée par délibération le 28 juin 1991.

Suite à la demande du comptable public, le conseil municipal décide de modifier la régie de recettes en ajoutant l'encaissement des produits de cantine et garderie périscolaire et la vente de sacs poubelles.

Bilan de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires

M. Bernard REGAD, adjoint aux affaires scolaires, fait un point sur la première période des Temps d'Activités Péri-éducatifs.

Des personnes extérieures interviennent pour initier les enfants à leur discipline : Hip-hop, musique, graphisme, arts plastiques, sport ; des employées municipales encadrent des ateliers d'activités manuelles, de loisirs créatifs, de jeux,...

M. Regad remercie les employées municipales, les parents d'élèves et le directeur de l'école pour la mise en place et le bon fonctionnement de ces activités.

Questions diverses

Le conseil municipal prend connaissance :

- d'un courrier de M. Lecocq, habitant de Caquet concernant des problèmes d'inondations liés aux eaux de pluie : le problème sera à régler dans son ensemble après la construction de la nouvelle station d'épuration,
- des remarques concernant l'augmentation du prix de l'eau : un article explicatif paraîtra dans les échos à la fin de l'année,
- du rapport de l'ONF 2013-2014, ainsi que des coupes de 2015,
- d'un échange ou d'une cession de terrain avec M. Guichon,
- de l'avancement du dossier concernant la cuisine de la salle des fêtes : remplacement du matériel, travaux d'électricité et de plomberie,
- de la Cérémonie du 11 novembre qui aura lieu à 11h15.

La séance est levée à 23 heures 30.
Ainsi fait et délibéré en séance.
Affiché le - 4 NOV. 2014

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

